



Denonciation calomnieuse

Par **v6omega**, le **12/08/2017** à **00:13**

bonjour,

j'ai eu une convocation en audition libre suite à un dépôt de plainte pour faux et usage de faux, suite à la découverte d'un testament olographe d'un ami ou je suis légataire à titre particulier et donc les enfants héritiers souhaitent faire annuler ce testament car il ne reconnaît pas l'écriture, ils ont déjà fait une expertise graphologique qui dit que c'est l'écriture d'une femme et non d'un homme mais une expertise judiciaire a été nommée par un tgi qui a lieu en octobre. que puis-je faire pour contre-attaquer ? ai-je le droit de déposer une plainte pour dénonciation calomnieuse ? car maintenant c'est ma femme qui est convoquée avec les mêmes conditions. merci de m'éclaircir sur mes droits.
cordialement

Par **tomrif**, le **12/08/2017** à **00:38**

bonjour,

vous avez le droit de déposer une plainte pour dénonciation calomnieuse. la bonne question est plutôt de savoir s'il y a dénonciation calomnieuse. pour cela, il faut que les personnes qui ont porté plainte contre vous savent bien que le testament est de leur père mais qu'ils ont quand même porté plainte, de mauvaise foi donc.
s'ils sont persuadés que c'est un faux, alors pas de calomnie, pas de délit.
mais ce n'est pas parce qu'ils sont persuadés que c'est un faux que cela en est un.

Par **miyako**, le **17/08/2017** à **11:38**

Bonjour,

Il faut distinguer 2 choses :

1/ la contestation du testament et effectivement l'expertise déterminera si il s'agit d'un vrai ou d'un faux.

2/ Ce n'est qu'à ce moment-là que selon le résultat, on peut déposer une plainte pour faux et usage de faux.

Si non, en cas de décision favorable, vous pourrez porter plainte pour dénonciation calomnieuse

Il aurait fallu déposer une plainte contre X et non nominativement, les héritiers ont commis une grave erreur.

Une contre-expertise indépendante est toujours possible.

Amicalement vôtre
suji KENZO

Par **v6omega**, le **17/08/2017** à **12:02**

une expertise judiciaire aura lieux en octobre qui ete nomme par un juge.